

EUROPE

LES RELATIONS EST-OUEST

- Les pays du pacte de Varsovie se préparent à accepter officiellement l'ouverture de pourparlers sur la réduction des forces
- La reprise des consultations d'Helsinki sera facilitée par les résultats de la rencontre Brejnev-Pompidou

Une réunion des ministres des affaires étrangères des pays membres du pacte de Varsovie se tiendra, à partir de ce lundi 15 janvier, à Moscou, annonce l'agence yougoslave Tanyoug, dans une dépêche en provenance de la capitale soviétique. Les chefs de la diplomatie des pays de l'Est doivent notamment faire connaître officiellement leur réponse à l'offre qui leur a été faite par les pays de l'OTAN, d'ouvrir, à la date du 31 janvier, à Genève, les pourparlers préliminaires sur une réduction des forces en Europe. On ne doute pas que cette réponse sera positive, après les indications que M. Brejnev a données en ce sens à M. Pompidou à Minsk. Les ministres feront aussi le point sur les préparatifs de la conférence euro-

péenne pour la sécurité et la coopération, au moment où les pourparlers préparatoires reprennent à Helsinki. Cette reprise, pense-t-on à Paris, devrait être facilitée par les résultats du « sommet » franco-soviétique de Minsk.

Pour sa part, M. Pompidou a envoyé à M. Brejnev, à son retour à Paris, un télégramme dans lequel il déclare que les entretiens de Minsk « nous ont permis non seulement de mieux comprendre nos positions respectives... mais aussi et surtout de rapprocher nos points de vue d'une manière que j'estime extrêmement utile pour nos deux pays et pour les autres nations, notamment en Europe ».

Les chefs de mission des trente-deux pays européens, des Etats-Unis et du Canada reprennent ce lundi 15 janvier à Helsinki leurs consultations préparatoires à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.). Après la rencontre Brejnev-Pompidou de Minsk et les décisions qu'ont prises les Neuf à Bruxelles la semaine dernière, cette rentrée devrait se faire dans de meilleures conditions que celles qui régnaient le 15 décembre dernier, lorsque les Trente-Quatre ont suspendu leurs travaux.

A cette date, certes, les trente-deux chefs de mission s'étaient mis d'accord au moins sur deux points importants. D'abord, et sans qu'aucun « consensus » ait encore été demandé à ce sujet par le président de la pré-conférence, il est clair que tout le monde est favorable au schéma français de conférence en trois phases : réunion des ministres des affaires étrangères, travaux en commissions, à nouveau réunion à un niveau « élevé » (c'est-à-dire à déterminer par la suite).

En second lieu l'U.R.S.S., qui souhaitait qu'on réglât d'abord les questions de date et de lieu de la conférence avant de fixer sommairement les têtes de chapitre de son ordre du jour, s'est finalement résignée à accepter le plan yougoslave de procédure. Ce dernier inverse l'ordre des facteurs et prévoit en premier la mise au point de l'ordre du jour.

C'est la précision qu'en décembre les choses se sont gâtées à Helsinki. La conception soviétique d'une conférence rapidement convoquée après une préparation sommaire s'est opposée à celle des Occidentaux, généralement soutenus par les pays neutres et non alignés, qui n'entendent accepter la convocation d'une conférence qu'une fois réalisée un accord général sur un ordre du jour détaillé permettant d'espérer le succès de la réunion et d'éviter tout malentendu entre les ministres.

C'est de cette opposition qu'est né ce qu'on appelle la querelle des mandats. Les Soviétiques estiment en effet qu'il appartient aux seuls ministres, réunis lors

de la première phase de la C.S.C.E., de décider des points sur lesquels devraient travailler les commissions et de définir les options qu'elle devrait mettre au point. Les neuf pays du Marché commun déclarent au contraire que les instructions sur la base desquelles travailleront les commissions prévues pour la seconde phase de la conférence doivent être déjà précisées par les pourparlers préliminaires d'Helsinki.

Cette querelle, de même que celle qui est née sur la durée de la suspension que les Soviétiques auraient voulu limiter du 23 décembre au 3 janvier, alors que les Occidentaux l'ont portée à un mois, expliquant la tension qui a caractérisé les derniers débats de la première phase des travaux à Helsinki, après un début très cordial.

Cela signifie-t-il que la reprise des consultations sera malaisée ? Ce n'est pas certain, ni même probable. Au cours de la rencontre franco-soviétique de Minsk, M. Brejnev a fourni à M. Pompidou certaines preuves de bonne volonté et d'assouplissement de la position de l'U.R.S.S. Le chef du P.C. soviétique lui a non seulement annoncé que l'U.R.S.S. serait présente le 31 janvier au rendez-vous qui lui a été proposé pour amorcer la négociation sur la réduction des forces en Europe (M.B.F.R.), mais il a admis encore que le chapitre des relations culturelles sera séparé de celui de la coopération économique et que l'élargissement des échanges d'idées et des contacts entre personnes pourra y être discuté.

La libre circulation des gens et des idées

Comme de son côté M. Pompidou a rassuré son interlocuteur soviétique en précisant qu'il ne s'agissait pas d'imposer aux peuples « une guerre permanente de propagande », l'atmosphère va s'en trouver éclaircie à Helsinki. La France manifestant sa volonté de ne pas mettre l'U.R.S.S. en difficulté sur ce problème, cette dernière doit moins craindre d'un « chantage » occidental, ce qui lui permettrait sans doute de se montrer plus conciliante dans la question des mandats.

On apprend d'ailleurs qu'à la suite de récentes consultations à Bruxelles entre les Neuf d'une part, le Conseil atlantique de l'autre, une proposition détaillée sera présentée à Helsinki par un pays de la Communauté, la Belgique probablement, sur l'organisation de la future conférence. Les Neuf réaffirmeront leur vœu que la future conférence soit consacrée à trois grands problèmes : la sécurité européenne, la coopération économique et l'environnement, enfin les échanges dans les domaines de l'éducation, de l'information et du mouvement des personnes. Les Soviétiques ne s'opposent sans doute pas à ces demandes, surtout si de leur côté les Occidentaux acceptent de discuter un quatrième problème, celui d'un organisme permanent qui serait chargé de l'application et du contrôle des décisions auxquelles parviendront les ministres. La France n'a pas définitivement pris position sur ce point, mais il est difficile d'imaginer que son inscription à l'ordre du jour de la C.S.C.E. puisse être refusée si les pays de l'Est insistent en ce sens.

Un grand nombre de participants appartenant même au camp oriental estiment qu'un tel organisme pourrait et devrait être informé de l'évolution des négociations M.B.F.R. Si ces pays reconnaissent en effet qu'il ne leur appartient pas de participer directement à ces négociations, ils considèrent en revanche, non sans raison, que leur résultat peut avoir des conséquences importantes pour leur sécurité et qu'ils doivent avoir la possibilité de dire leur mot d'une façon ou d'une autre à ce sujet, si l'on veut du moins donner un sens à l'expression « sécurité européenne ». Il sera difficile aux Etats-Unis comme à l'U.R.S.S. de ne tenir aucun compte de cet état d'esprit.

C'est avec un optimisme raisonné qu'en définitive les milieux diplomatiques français voient la reprise des consultations d'Helsinki.

JEAN SCHWABEL.

Grande-Bretagne

M. HEATH VA TENIR UNE CONFÉRENCE DE PRESSE pour présenter son programme de lutte contre l'inflation

Londres. — M. Heath tiendra, le mercredi 17 janvier à Lancaster-House, une conférence de presse au cours de laquelle il fera connaître le programme de lutte contre l'inflation laborieusement mis au point ces derniers jours. Cette décision indique clairement l'intention du gouvernement de livrer une bataille politique importante, sinon décisive, sur le front des salaires et des prix. Il est en effet exceptionnel qu'un premier ministre britannique tienne une conférence de presse, car c'est aux Communes en général qu'il fait part en priorité de ses intentions. Certes, les Communes sont actuellement en vacances, mais seulement pour une semaine encore, et le gouvernement aurait fort bien pu attendre quelques jours.

Apparemment, M. Heath veut s'adresser directement au pays (la conférence de presse sera partiellement radio-télévisée) et déjà certains de ses adversaires travaillistes dénoncent le style « gaulliste » de cette initiative qu'ils considèrent au mieux comme une simple habileté. Si M. Heath, en effet, avait eu recours à la formule de la déclaration radio-télévisée, l'opposition officielle travailliste, ainsi que les libéraux, auraient automatiquement invoqué leur droit de répondre immédiatement au premier ministre sur les ondes.

En fait M. Heath, prévoyant l'opposition déclarée des travaillistes et des syndicats, prend les devants. Les élections générales ne doivent avoir lieu que dans

De notre correspondant

deux ans, mais si la résistance des travaillistes et des syndicats au programme anti-inflationniste prenait une forme violente, avec par exemple une série de grèves paralysant l'action gouvernementale, M. Heath pourrait provoquer une consultation générale anticipée, en espérant obtenir l'appui du pays.

Aussi bien l'offensive du gouvernement a-t-elle obligé ses adversaires à accéder leurs propres discussions visant à mettre au point un contre-programme. Au cours des prochains jours, les leaders travaillistes et syndicalistes se réuniront à plusieurs reprises pour élaborer les mesures qu'un gouvernement travailliste serait appelé à prendre en matière de prix et salaires. Jusqu'à nouvel ordre, la confédération intersyndicale du TUC et partiellement les leaders de la gauche du mouvement, MM. Scanlon et Jones, étaient opposés au principe même d'une politique des salaires, mais il semble que M. Jones ait sensiblement évolué sur ce point et soit maintenant disposé à coopérer avec M. Wilson dans la préparation d'un contre-programme. Les observateurs cherchent à savoir cependant si M. Jones ne demandera pas des concessions importantes comme prix de sa coopération, notamment des mesures fiscales « progressistes », qui risquent de décourager les investissements industriels. Il n'est pas

sûr que M. Wilson soit disposé à se lier d'avance sur un programme trop marqué à gauche.

Quoi qu'il en soit, la bataille politique des dernières années de la législature portera sur le programme des prix et des salaires. M. Wilson se doit, dans cette perspective, de ne pas donner l'impression à l'électorat, et notamment aux électeurs marginaux qui font pencher la décision, de se contenter de faire obstruction au programme de M. Heath, dont on connaît maintenant l'essentiel : augmentation unique et uniforme d'un livre par semaine pour aider les petits salariés, soit environ une hausse de 4 % de la masse salariale ; liberté donnée aux employeurs d'augmenter dans une limite de 4 % la rémunération de leurs salariés selon une formule à débattre avec eux. Ainsi, l'ensemble de la masse salariale sera augmentée de 8 %. Pour les prix, maintien du contrôle afin de contenir l'augmentation dans une limite de 4 %. Les entreprises devront absorber l'augmentation du prix des matières premières, sauf exception à justifier. Ni les prix alimentaires ni ceux des matières premières ne seront soumis au contrôle. Enfin, il est vraisemblable que la présentation du nouveau budget sera avancée d'avril à mars afin de faire bénéficier au plus vite les salariés de diverses mesures d'allègement fiscal ainsi que de l'augmentation des pensions et allocations familiales.

HENRI PIERRE.

AFRIQUE

Maroc

L'exécution des onze condamnés à mort de Kénitra a provoqué une surprise totale

L'exécution des onze officiers et sous-officiers condamnés à mort après l'attentat du 16 août dernier contre Hassan II a provoqué une surprise totale et risque d'avoir de profondes répercussions au Maroc. On s'attendait généralement que les principaux responsables de l'attentat manqué soient condamnés au châtiment suprême. Mais si le roi avait à l'époque laissé entendre qu'un verdict sévère s'imposait, un certain nombre de raisons semblaient militer en faveur de la clémence du souverain. Reclamée par une partie de l'opposition, notamment les amis de M. Bouabid, une amnistie générale aurait sans doute contribué à convaincre l'opinion publique de la volonté sincère du roi de favoriser la réconciliation nationale en passant l'éponge sur les complots nourris par les excès et les abus du régime.

L'utilisation du droit de grâce aurait, en l'occurrence, été interprétée comme un début d'autocritique, l'amorce d'une action réparatrice ; ce geste, qu'attendaient sans doute les militaires qui approuveront sinon les méthodes, du moins les

mobiles des conjurés du 16 août, Hassan II a finalement renoncé à le faire. Parce qu'il a constaté que l'indulgence dont ont bénéficié les cadets de Skhirat n'a pas empêché la conjuration de Kénitra ? Parce que de nouvelles menaces contre sa personne l'ont convaincu que la rigueur et l'intimidation étaient finalement la meilleure manière de préserver son régime ?

Pour avoir, dans le passé, usé à plusieurs reprises de son droit de grâce, Hassan II sait que la clémence, comme disait Camille Desmoulins, « est aussi une mesure révolutionnaire ». S'il y a cette fois renoncé, malgré le bénéfice politique qu'il pouvait en tirer, c'est sans doute pour décourager d'éventuels auteurs de nouvelles conjurations. Mais pour qu'une telle rigueur porte d'autres fruits que la rancœur, il faudrait que, simultanément, le régime trouve d'autres moyens pour désarmer ou rallier ses adversaires, c'est-à-dire qu'il sorte le pays de l'impasse politique où il se trouve. — Ph. H.

De notre correspondant

nécessité une longue et délicate intervention chirurgicale. Dans un journal du 14 janvier, le pronostic restait réservé.

Peu de temps auparavant, M. Omar Ben Jelloun, autre membre de la commission administrative de l'U.N.F.P. (2), avait reçu une grande enveloppe format poche. Elle contenait un livre à couverture cartonnée, intitulé *Svetlana, fille de Staline*. Il le fit glisser hors de l'enveloppe et comprit à certains indices que ce livre, dans lequel une cavité avait été aménagée, dissimulait un explosif dont il put neutraliser le système d'amorçage. L'enveloppe était timbrée et portait le tampon de la poste principale de Rabat, daté du 12 janvier, à 16 h. 30.

M. El Yazghi avait trouvé le colis piégé dans sa boîte aux lettres. Celui destiné à M. Ben Jelloun avait été remis à sa femme, en dehors des

heures normales de distribution du courrier, par un inconnu qui le présentait enveloppé dans un journal.

Pourquoi ce double attentat ? Qui sont les responsables ? Pourquoi cette coïncidence avec l'exécution capitale à Kénitra ? Ces questions n'ont cessé d'être évoquées dans les conversations depuis samedi. Une enquête est en cours. Les journaux proches du gouvernement ont titré la « criminelle entreprise » et affirmé leur certitude que tout serait mis en œuvre pour en rechercher et châtier les auteurs.

La commission administrative de l'U.N.F.P. a rappelé que MM. El Yazghi et Ben Jelloun avaient connu la prison « pour leurs idées et action politique en faveur des aspirations des masses laborieuses ». Aussi a-t-elle exprimé l'espoir que les enquêteurs mettront « autant de zèle à identifier les assassins qu'ils en avaient mis auparavant à torturer les victimes ».

LOUIS GRAVIER

Hassan II apporte des précisions sur ses tractations avec les partis politiques

Dans une interview accordée il y a quelques jours à Edouard Sablier, et diffusée dimanche 14 janvier sur France-Inter, le roi du Maroc a déclaré, à propos de l'offre d'ouverture qu'il avait faite aux partis politiques : « Il est certain que la façon dont les uns et les autres ont présenté leur participation était non seulement illogique mais antijuridique et irrégulière ».

« Les uns voulaient un gouvernement fort, avec eux seuls, sans le moindre contrôle populaire. D'autres considéraient qu'il fallait qu'ils aient tous les postes, y compris celui de premier ministre. (...) D'autres enfin ont pensé que nous pouvions faire table rase tous les ans ou tous les deux ans de la volonté populaire et qu'il

fallait tout simplement refaire une Constitution ».

« Si la conjoncture — cela se passait en novembre — n'était pas ce qu'elle était, j'étais capable de leur répondre « chiche ». J'étais prêt pendant trois ou quatre mois à faire l'expérience, à me retirer à 300 kilomètres de Rabat, à n'être là que pour apposer le sceau et voir ce que cela donnerait ».

« Si cela marchait, tant mieux, parce que tout homme arrive à un moment où il faut qu'il se repose un peu. Mais, si cela avait marché, eh bien ! on aurait dégonflé la baudruche une fois pour toutes et abattu le mythe. Malheureusement, au mois de novembre, tout le monde aurait dit : Ah ! il se débène. Et cela n'est pas dans mon tempérament ».

Portrait d'un incorruptible

RALPH NADER

CHARLES McCARRY

Traduit de l'anglais par René Baldy et Michel Pagnier
Un volume 304 pages 25 F

SEUIL

